



## **BROCANTE SPECIALE MUSIQUE - Dimanche 17 juin 2018 - #6**

**Organisé par DBDC / Communauté de Communes de Moselle et Madon / la Ville de Messein**

*Dans le cadre de la Fête de la musique à Messein*

De 8h à 18h, au plan d'eau de la base de loisirs de Messein

---

### **REGLEMENT GENERAL EXPOSANTS**

- **INSCRIPTION** – Ouvert aux Particuliers, Groupements de Personnes, Vendeurs Passionnés, Artisans Fabricants et Réparateurs. Les inscriptions devront parvenir par courrier à l'Association DBDC avec les pièces demandées et le règlement par chèque correspondant, à l'ordre de DBDC. Avant le 17 Mai 2018.
- Seul un dossier complet, donnera lieu à une réservation d'emplacement.
- Toutes les inscriptions doivent être confirmées par l'organisation.
- Aucun emplacement (sauf pour le DEPOT-BROC) ne sera attribué le jour même à une personne n'ayant pas fait d'inscription préalable.
- Chaque exposant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en remplissant le Bulletin d'Inscription, et en accepter toutes les clauses.
- L'admission d'un exposant ayant un caractère personnel, l'emplacement qui lui est accordé doit être occupé par lui-même et non par un sous-locataire. L'organisateur leur attribuera leur emplacement sur présentation d'une pièce d'identité conforme à l'inscription.
- Les particuliers sont autorisés à participer à la vente au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et d'occasion, deux fois par an au plus, conformément à la loi. À cet effet une liste exhaustive des exposants est établie dans un registre et laissée à disposition des autorités compétentes.
- En cas de désistement d'un exposant, la somme versée reste acquise à l'Association organisatrice.

#### **- SPECIFICITES D'INSCRIPTION -**

- **DEPOT-BROC** - Le stand de déballage collectif.
  - Seul les exposants Particuliers ayant moins de 4 objets à déballer et/ou ne pouvant pas être présents toute la journée, peuvent exposer sur le stand commun DEPOT-BROC.
  - Le stand DEPOT-BROC sera tenu par des experts en matériel musicale pouvant montrer l'utilisation et attentif au soin des objets déposés. Une fiche descriptive détaillée fournie par l'organisateur à votre arrivée à la Broc 'N' Roll, sera remplie au moment du dépôt, pour chaque pièce à vendre avec votre téléphone pour un contact immédiat acheteur-vendeur. Cette fiche est attachée par nos soins à l'objet jusqu'à sa vente ou à la restitution à son propriétaire.
  - L'organisation décline toute responsabilité sur le bon fonctionnement ou sur d'éventuels vices cachés des objets exposés.
- NB - Sur la fiche liée à l'objet à vendre, l'exposant doit choisir le mode de paiement accepté. Liquide et/ou Chèque. Cependant, pour protéger les exposants, les paiements par chèque sont complétés par l'inscription au dos du n° du document d'identité fourni par l'acheteur. Seul les chèques des personnes physiquement présentes (même nom sur le chèque et sur le doc d'identité) seront acceptés.

#### **- COMMERÇANTS BROCANTEURS - SOCIÉTÉS - ARTISANS**

- Vendre exclusivement des objets d'occasion ou de fabrication propre, spécifiques à la musique.
  - De tenir un registre d'inventaire, conformément à la loi.
  - L'Inscription des professionnels pour la vente d'objets neufs, est soumise préalablement à la commission "Passion Musique" de l'organisation, qui confirmera la pertinence de son déballage à la Broc 'N' Roll.
- La description du genre d'objets à vendre sera listée par le vendeur, au verso du Bulletin d'inscription. Documentations, photos et descriptifs de toute forme acceptés.

### **REGLEMENT SUR PLACE**

- **ACCUEIL** - Le jour de la BROC 'N' ROLL, les exposants seront accueillis dès 7h00.
- **VEHICULES** - L'accès des véhicules pour le déchargement de vos objets est possible jusqu'à 8h15.
- Aucun véhicule n'est admis à stationner ou entrer dans l'enceinte de la brocante au delà de 8h30.

- **PARKING** - Un parking gratuit est à disposition à 30 m du site de la brocante.
- **EMPLACEMENTS** - Les emplacements sont modulables selon les besoins et au maximum de 3 mètres linéaires.
- Un maximum de 2 unités d'emplacement peut être attribuées par exposant. Ils seront attribués dans l'ordre d'inscription, en tenant compte de vos demandes et selon les disponibilités sur place le jour de la brocante.
  
- Du matériel peut être fourni par l'organisateur. Tables, branchement électrique.
- Les emplacements doivent rester propres et non encombrés de marchandises invendues et d'emballages.
  
- **NE SONT PAS AUTORISES** -
  - la vente de biens neufs, sauf accord particulier
  - la vente de "Copies" : CD audio, vidéo ou DVD et toute autre support
  - toutes formes de jeux payants sur les stands
  - toute demande d'argent (chapeau, cagnotte, tronc à aumône, manche...)
  - tout essai d'instrument amplifié, peuvent interférer avec la programmation musicale en cours ; sauf accord préalable
  - la vente de boissons et de produits alimentaires.
- **EXCLUSION** - Les organisateurs pourront refuser ou exclure à tout moment, l'exposant ne respectant pas ce règlement et ceci sans quelconque remboursement. Sur le site de la BROC'N'ROLL, tous les exposants sont soumis au règlement de la brocante soutenu par le service de sécurité et/ou de la police présents sur place, sous la compétence de Monsieur le Maire dans la mesure de ses moyens et avec entente auprès des représentants de l'organisation.
- **RESPONSABILITÉS** - Les exposants devront prendre toutes les précautions utiles pour se prémunir des vols, dommages et dégradations, et être assuré à cet effet. Ils ne pourront en aucun cas, se retourner contre l'organisateur.
- L'exposant non assuré renonce à tout recours contre l'organisateur.
- Seul les objets donnés en DEPOT-BROC restent sous la responsabilité de l'organisateur à l'exclusion du fonctionnement du à une panne, usure et autres défauts, qui reste sous la charge du propriétaire.
- **ANNULATION** - L'organisateur, en accord avec les autorités locales, reste seul compétent pour annuler la manifestation en cas d'intempérie ou tout autre cas de force majeure.

**- CONSEIL -**

**Faite une copie de votre Bulletin d'Inscription pour mémoire de vos détails d'inscription avant de l'envoyer.**

Pensez à apporter de quoi affiner votre stand : Tissus pour la table, Pied de guitare, Rallonge électrique de 10 mètres et petite quincaillerie ; et bien sûr, Parasol/Tonnelle/Table si vous en avez pas réservé...

**INFOS ET COURRIERS**

**Asso D.B.D.C/Broc'N'Roll**

Maison Eclusière 4

54850 Messein

Infos inscriptions : 06.61.73.46.37

**Broc'N'Roll** BROCANTE MUSICALE

**Organisé par DBDC / Communauté de Communes de Moselle et Madon / la Ville de Messein**

***Dans le cadre de la Fête de la Musique à Messein***